

URGENCE SALARIALE POUVOIR D'ACHAT - 5

Pour le Syndicat Unifié-Unsa, le compte n'y est pas !

Au regard de la rapide et brutale poussée inflationniste et de ses conséquences sur le pouvoir d'achat des salariés, l'attente était très forte. Compte tenu de l'enjeu, SU-UNSA – CFDT-CGC qui représentent près de 90% du personnel de la branche des Caisses d'Epargne ont souhaité avancer de concert, afin de se confronter ensemble et plus efficacement à une délégation patronale que nous savions toujours empêtrée dans ses archaïsmes et soumise à une assemblée des présidents de directoire (CAP RH) dont la majorité est toujours prompte à maîtriser les frais de personnel, sauf bien entendu quand il s'agit de leurs propres rémunérations.

■ Une occasion historique

Jamais depuis 40 ans les prix, notamment ceux des produits de première nécessité, avaient augmenté aussi vite et aussi fort. En parallèle, jamais la productivité des salariés n'a été aussi élevée. De fait, alors que les effectifs sont exceptionnellement tendus, les résultats de la branche restent excellents. Ils seront au niveau déjà inespéré de ceux de 2021 autour de 1,5 Milliards d'€.

■ Une proposition intersyndicale équilibrée et raisonnable

Afin de prendre en compte les positions initiales de chacune des parties, SU-UNSA, CGC et CFDT ont élaboré une proposition commune qui prévoyait :

- **AG** = 3,5% pour tous, avec plancher de 1500 €
- **PPV** Branche = 1000 € améliorable localement
- **AI** = enveloppe minimum de 1,5% de **MS**

Le cœur de cette proposition équilibrée et raisonnable était le plancher. Si la hausse des prix affecte tous les salariés, nos 3 organisations ont considéré qu'il était prioritaire de se préoccuper des rémunérations les plus modestes. Notre proposition visait à assurer une augmentation minimale de 100 € nets par mois pour tous. Au-delà du symbole, ce n'était que justice pour celles et ceux qui gagnent entre 1650 et 2200 € nets par mois et qui ont pris de plein fouet la hausse massive des prix.

■ Les entreprises en ont les moyens

Même les 3 caisses qui affichent des résultats en retrait des autres n'auraient eu aucun problème à dégager les quelques centaines de milliers d'€ nécessaires à payer cette augmentation minimale. Porter le plancher à 1500 € aurait coûté 9 millions d'€ soit 0,7% du résultat net de la branche !

*AG : augmentation générale - AI : augmentation individuelle
PPV : prime de partage de la valeur - MS : masse salariale*

■ Pourquoi le SU-UNSA ne signe pas ?

Au-delà de l'écart entre la proposition intersyndicale et la proposition patronale, il y a la position dogmatique des employeurs. Rappelons que l'**AG** interviendra au 1er janvier 2023 et concernera tout l'exercice. Alors que l'inflation atteindra au minimum 15% sur 2021 – 2022 - 2023 et que les résultats sont au beau fixe, les employeurs bloquent sur un ajout de 0,7% de **MS** pour répondre à l'attente des rémunérations les plus modestes. Qu'en sera-t-il quand les résultats seront moins bons ? Nous considérons que signer cet accord serait de nature à installer un dialogue social de soumission qui n'est conforme ni à notre histoire ni à notre vision de l'avenir.

■ Et la suite ?

Comme nous, CFDT et CGC ont consulté leur exécutif mais n'ont pas obtenu la même réponse. Ils signeront l'accord national qui s'appliquera sur la base d'une **AG** = 2,8% pour tous avec plancher à 1000 €, **AI** = 1,5% de **MS**, **PPV** = 1000 € pouvant être versée en octobre... avec l'espoir pour les employeurs que cette prime fera passer la pilule.

Le SU-UNSA considère que ces mesures insuffisantes combinées à la détérioration continue des conditions de travail suscitent une forte frustration et par conséquent une nouvelle attente forte à l'occasion du second tour que seront les NAO locales.

Vos représentants locaux sont sur le pied de guerre. Les employeurs qui, sous couvert de CAP RH, ont empêché la conclusion d'un accord à la hauteur sur le plan national, auront peut-être enfin compris que la situation était explosive. Nous saurons le leur rappeler. Le SU-UNSA privilégie le dialogue social mais si la lutte devient inévitable, nous relèverons le défi !

Le Secrétariat National du Syndicat Unifié-Unsa :

Philippe BERGAMO, Jean-David CAMUS,

Philippe CAZEAU, Patricia COTTARD,

Franck DELAGRANDE

et François-Xavier JOLICARD